

C.T.P.L du 21 mai

# APPLICATION CHORUS



## OU LE GRAND BINZ



### Les services mutualisés régionaux : Centre de services partagés (CSP) CHORUS et service dépense en mode facturier (SFACT).

La CGT a demandé que l'ordre du jour soit modifié pour que ce point soit traité en priorité dans ce CTPL. En effet, un CTPL aurait pu être uniquement consacré à ce point, tant le chantier est vaste et les questions abondantes. De plus, sa mise en place est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

A la demande du service de la dépense, lassé par l'immobilisme de la direction face à leur désarroi, la CGT a nommé 2 experts (agents du service de la dépense) pour présenter l'important retard accumulé pour le paiement des factures dans CHORUS (la presse nationale s'en est d'ailleurs largement faite l'écho).

Une pétition, signée par tous les agents des services dépenses a été remise au trésorier.

#### *PETITION:*

Les agents des services de la dépense impactés par CHORUS interpellent la direction locale sur les conditions d'application de ce progiciel et dénoncent un certain nombre de dysfonctionnements suite à sa mise en place:

- outil inadapté pour un travail de masse
- 11 000 demandes de paiement en attente, autant de créanciers potentiels
- procédure d'intégration comptable alourdie
- prise en compte aléatoire des difficultés rencontrées par les agents ...

Par ailleurs les agents des services de la dépense dénoncent le surcroît de travail dû à la création au 1er janvier 2010 du pôle national des cessions/oppositions de la défense installé dans ce même service.

En effet, en terme de CTAC le pôle de Metz est passé d'une compétence régionale à une compétence nationale.

Tous ces éléments laissent à penser aux agents que les missions de dépenses de l'état qu'ils avaient à cœur d'assumer depuis de longues années, ne sont plus assurées. La LOLF, la RGPP, la réduction des dépenses de l'état, la suppression des emplois (-2.5 emplois) sont autant de facteurs qui aggravent les conditions de travail et désorganisent nos services.

Ils s'interrogent notamment sur le principe de la séparation Ordonnateur/Comptable qui est un des fondements de notre administration.

C'est pourquoi en signant cette pétition les agents de ces services demandent à ce que tout soit mis en œuvre pour cibler les dysfonctionnements de CHORUS en y remédiant et que soit prise en compte la gravité de la situation mise en lumière précédemment par les agents.

Les experts de la CGT ont énuméré quelques points sans pouvoir être exhaustifs tant les dysfonctionnements sont nombreux:

- ✓ pourquoi a-t-on supprimé le réseau Banque de France pour les virements à destination des Trésoreries et des services ?
- ✓ comment gérer le flux des appels téléphoniques des créanciers ?
- ✓ comment rattraper le retard pris dans les 12 000 demandes de paiement en instance ?
- ✓ disproportion des moyens mis en place entre nos services et ceux des gestionnaires
- ✓ complexité du nouveau système
- ✓ les délais de paiement non respectés
- ✓ lenteur dans le temps de réponse

La réponse très paternaliste de la direction peut tenir en quelques mots : *mais ce n'est pas grave, la mise en place d'une nouvelle application informatique engendre toujours quelques retards. Nous notons toutes les problématiques soulevées par les experts et vous ferons part des observations que nous retournera "Bercy".*

Moralité: *ce n'est pas nous, c'est eux (Bercy ?) On a été mal préparé.*

Deux collaborateurs de la direction locale nous ont donc présenté ces services via un diaporama : M.Sauvage pour le SFACT et Mme Sauvage pour le CSP.

Formé d'une équipe de 16 personnes et encadré par un cadre A+, le CSP sera composé d'agents issus des ministères de la culture, jeunesse et sports, etc.....détachés à la DGFIP. Ce service aura des compétences régionales et sera situé à Metz. Le CSP sera une plate-forme CHORUS, située, dans la chaîne de la dépense, après l'ordonnateur et avant le service de la dépense.

Quant au SFACT, il sera composé de 11 agents encadrés par un cadre A, issus de la DGFIP. Il assurera le traitement des factures et leur paiement.

Le recrutement se fera sur dépôt de candidatures et volontariat, suivi d'un entretien individuel permettant de définir un profil CSP ou SFACT. Une liste des agents avec leurs fonctions précises et leur affectation sera alors arrêtée par la DGFIP.

Concernant le CSP et le SFACT:

✓ chaque agent sera-t-il doté d'une licence propre ?

Cette dernière question semble étonner la direction locale...en effet, il semblerait que le prix de ces licences soit financièrement non négligeable et qu'il devienne un facteur de rationalisation des moyens.

En terme clair: 1 emploi à temps plein = 1 licence.....on devine la suite.

La CGT propose que la transparence soit de mise et que ces profilages fassent l'objet d'une CAP Locale.

Enfin, tous les agents seront équipés d'écrans 16/9<sup>ème</sup> !!!!!!! (Dixit l'expert de la direction).

**Malheureusement, après un tel déballage d'autosatisfaction, le retour dans les services est bien plus dur et surtout plus réaliste.**

Pour préparer leurs interventions sur ce dossier les représentants de la CGT se sont appuyés sur le rapport de l'IGF (inspection générale des finances) et ont alors expliqué que Chorus était une conséquence de la LOLF.

#### **Extrait du rapport de l'IGF de 2006:**

*Le rapporteur spécial a indiqué que le Gouvernement envisage de consacrer une partie importante de la 2<sup>ème</sup> phase de la RGPP à la réduction des **coûts de fonctionnement des administrations**. Les ministères de l'Economie et du Budget devraient avoir, à ce titre, un **comportement exemplaire** dans la recherche des économies. Les économies totales envisagées représenteraient donc entre 34% (7070 emplois) et 44% (9150 emplois) des effectifs, ce qui correspond à l'ordre de grandeur attendu d'une réorganisation de grande ampleur.*

Tableau 6 : Rationalisation du *back-office* des ministères

	Nombre d'utilisateurs actuels	Nombre d'utilisateurs Chorus
Services déconcentrés	29 668	13 000 – 15 500
Services centraux	5 677	2 500 – 3 000
Total (hors DGCP)	38 538	15 500 – 18 500

*Source : AIFE (utilisateurs actuels), Mission.*

\*AIFE= Agence pour l'Informatique Financière de l'État)

- le déploiement de CHORUS devrait dégager « mécaniquement » des gains liés aux fonctionnalités mêmes de l'outil informatique, de l'ordre de 40 M€ en année pleine (1 000 ETP). Ceux-ci sont nettement inférieurs au coût net du programme, correspondant à un investissement initial compris entre 400 M€ et 570 M€ (partie III) ;

\*1000 ETP= 1000 emplois supprimés

CHORUS, est un outil informatique au service de la RGPP, ce qui veut dire implicitement (cf tableaux ci-dessus):

- ✓ suppression et rationalisation des emplois
- ✓ mise en place du "recrutement" au profil
- ✓ remise en cause du Décret de 1962 – séparation Ordonnateurs et Comptables Publics
- ✓ détachement des agents d'où loi de mobilité à terme

En cette période de crise systémique et de restriction budgétaire, il y a des chiffres qui interpellent et qui laissent perplexes. Un seul suffit à définir ce gâchis: 1,10 milliards d'euros pour cet outil qui en est déjà à sa 6<sup>ème</sup> version, c'est peu dire de la fiabilité de ce pur produit Allemand.

**Ah oui, on oublie de signaler que ce progiciel est conçu par la société SAP (CAP Gémini).**

**Leader du marché des logiciels et technologies de gestion d'entreprise, SAP est cotée sur plusieurs places boursières dont notamment la Bourse de Francfort et Wall Street.**

**L'argent des contribuables français.....va alimenter les places boursières étrangères via des sociétés qui ne font pas dans la philanthropie.....mais dont le dogme est bien la rentabilité financière.**

Pour la CGT et à la lecture de ces quelques extraits, il est clair que la mise en place de ce progiciel fait partie des stratagèmes imaginés pour faire fondre le volume des fonctionnaires et mettre à mal nos missions.

### **Transfert d'un emploi B au PRS ( pôle recouvrement spécialisé).**

La création du PRS au 1<sup>er</sup> juillet 2010 dans le département de la Moselle, se traduit par la suppression d'un emploi de cadre B de la filière Gestion Publique "service recouvrement animation gestion".

La CGT a réaffirmé son opposition à ce type de transfert qui n'est jamais compensé dans la filière d'origine et qui morcelle nos services.

En effet, les tâches de "l'emploi transféré" au PRS seront désormais effectuées par un collègue du service du D.S.P.L et ceci sans compensation en terme de personnel.

*Encore une conséquence de la fusion.*

Vote des OS:

CGT et FO: Contre

CFDT: Abstention

\*\*\*\*\*

### **Transfert de mission ŒIL (Observatoire, Evaluation, Immobilière Locale).**

L'application informatique ŒIL permet de collecter des informations liées à la nature, la situation, les références cadastrales, la date de mutation et valeurs des biens.

Il s'agit de rattacher géographiquement un emploi dans les locaux de France Domaine. Ce rapprochement est fait sur la base du volontariat. Cet emploi continuera à être rattaché à la Direction Fiscale Locale.

Vote des OS:

CGT, FO et CFDT: Abstention

\*\*\*\*\*

### **Mise en place des horaires variables à la trésorerie de DELME.**

La CGT est revenue sur les horaires d'ouverture au public à 17H30/semaine ce qui ne devait être qu'une mesure transitoire.

Réponse de la direction locale: les élus contactés n'ont pas manifesté de mécontentement.

La mise en place des horaires variables à la demande des agents, et après approbation du CTPL, sera effective à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Vote des OS:

CGT, FO et CFDT: Pour

\*\*\*\*\*

### **Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie d'ARS sur Moselle.**

Encore une fois, la CGT s'est opposée à ce vote dans la mesure:

- ✓ où la réduction significative d'ouverture au public (mercredi après midi) conduit à une dégradation du service public. Il s'agit peut être du premier pas vers une fermeture programmée et progressive du poste comptable.
- ✓ où cela pourrait contribuer à une dégradation des conditions de travail des agents. La solution n'est cependant pas de réduire la durée d'ouverture, mais de combler les déficits d'effectifs.

Une fois de plus, c'est à l'initiative des agents soucieux de la qualité du service public rendu que cette modification a été présentée à la Direction Locale.

Enfin, on relève que l'information sur ces nouveaux horaires a fait l'objet d'une diffusion uniquement aux communes ou établissements publics importants. A cet effet, les représentants CGT ont demandé que cette information préalable soit transmise aux maires des communes sans distinction de taille ou d'importance.

*La direction s'est engagée à procéder de cette manière et à en informer les OS.*

\*\*\*\*\*

### **Mise en place d'un protocole intérieur commun à la RF et aux 2 postes SPL de Sarreguemines.**

La réorganisation de la Recette des Finances et des Trésoreries de Sarreguemines implique la mise en place d'un règlement intérieur et d'un protocole communs qui fixent les modalités de l'ARTT et des horaires variables.

Vote des OS:

CGT, FO et CFDT: Pour

## Questions à l'initiative des Organisations Syndicales.

A la demande de la CGT, un bilan des SIP est présenté par M.SIRE, référant SIP (filiale fiscale).

La direction a constaté une très bonne intégration des agents au sein de ces structures. Elle rappelle que les personnels ont été associés à la création de ces SIP et elle se satisfait du travail d'ensemble qui a été mené. La direction locale note l'efficacité en matière de réactivité et loue la mise en place de "l'interlocuteur fiscale unique" et la "caisse unique" (sauf à Château Salins où 2 caisses persistent).



Pour la direction c'est une totale réussite, pour la CGT, c'est bienvenue dans le monde des "bisounours".

Une réflexion s'impose à nous!

Comment se fait-il que les remontées qui nous parviennent ne font pas état d'un pareil optimisme...?

Le même satisfecit règne à la direction sur les trésoreries de proximité, alors que la réalité est toute autre, quelques échantillons:

- ✓ Pas de formation spécifique sur la partie assiette
- ✓ Retard ou absence d'imprimé de déclaration
- ✓ Affluence des usagers dès ouverture des services.
- ✓ Généralisation de ces problèmes à toutes ces trésoreries

Le prochain CTPL aura lieu le lundi 21 juin, il traitera entre autre des points non abordés lors de ce CTPL:

- ✓ Bilan formation professionnelle
- ✓ Bilan d'activité 2009

### **N'hésitez pas à contacter les représentants de la CGT pour faire remonter vos questions ou doléances.**

<b>Titulaire:</b>	Sylvie BOHN	TG Comptabilité
<b>Titulaire:</b>	Francis SCHMELTER	TG D.S.P.L
<b>Suppléante:</b>	Nathalie CAFORA	EMR
<b>Suppléante:</b>	Martine MEYER	Paierie Régionale



Je désire recevoir les informations de la CGT Finances Publiques de la Moselle à l'adresse mail suivante:

.....@.....

NOM:

PRENOM:

Fait à:

le:

SIGNATURE:

Coupon à renvoyer à:

Syndicat National CGT Finances Publiques de la Moselle  
Trésorerie Générale de la Moselle - Case CGT - 1, rue François de Curel BP 41054 - 57036 METZ CEDEX 01  
[cgt.057@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.057@dgfip.finances.gouv.fr)  
[www.tresor.cgt.fr/57](http://www.tresor.cgt.fr/57) ou sur Magellan



**Je me syndique au syndicat CGT Finances Publiques de la Moselle**

.....@.....

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM: \_\_\_\_\_

POSTE ou SERVICE: \_\_\_\_\_

GRADE: \_\_\_\_\_ ECHELON: \_\_\_\_\_ INDICE: \_\_\_\_\_

Si temps partiel: \_\_\_\_\_%

Adresse mail: \_\_\_\_\_@dgfip.finances.gouv.fr

Fait à:

le:

SIGNATURE:

Coupon à renvoyer à:

Syndicat National CGT Finances Publiques de la Moselle  
Trésorerie Générale de la Moselle - Case CGT - 1, rue François de Curel BP 41054 - 57036 METZ CEDEX 01  
[cgt.057@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.057@dgfip.finances.gouv.fr)  
[www.tresor.cgt.fr/57](http://www.tresor.cgt.fr/57) ou sur Magellan